



# Webinaire : Pourquoi recourir à l'interprétariat en santé ?

Présentation du service d'interprétariat téléphonique  
en santé réservé aux professionnels de santé libéraux  
du Grand Est

*4 février 2025*

# Bienvenue !

**1**  
Accueil et  
introduction

**2**

Qu'est-ce que  
le métier  
d'interprète  
professionnel  
en santé ?

**3**  
Pourquoi  
recourir à  
l'interprétariat  
professionnel ?

**3**

**4**  
Comment  
travailler  
avec un  
interprète ?

**4**

**5**  
Echanges  
Q/R

**5**

**6**  
Conclusion

**6**

# Accueil et introduction

Scannez ici pour  
accéder au  
formulaire en  
ligne de  
demande de  
code d'accès au  
dispositif





**Intervention de Madame Aline Osbery,  
Directrice adjointe de la Promotion de la Santé, de la  
Prévention et de la Santé Environnementale (DPSPSE) de  
l'Agence Régionale de Santé Grand Est**



**Intervention du Docteur Eliane Abraham,  
Présidente de CODAGE (Collectif des dispositifs d'appui, de  
ressources et d'expertise en Grand Est)**

## QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES



693 codes créés pour le Grand Est



Jusqu'à 227 appels par an/  
par professionnel



100% des répondants recommanderaient le recours à l'interprétariat à un confrère ou une consœur.



90% des appels sont passés par des médecins généralistes



En 2024, 1339 demandes d'interprétariat par 119 professionnels différents



96% des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des interventions des interprètes



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Qu'est-ce que le métier d'interprète professionnel en santé ?

Scannez ici pour accéder au formulaire en ligne de demande de code d'accès au dispositif



# Le métier d'interprète professionnel en santé

*Répondez en direct au sondage en ligne*



**Répondez par « oui » ou par « non » à l'affirmation :**



**« *L'interprète traduit des mots* »**



# Le métier d'interprète professionnel en santé

## Présentation de l'association ISM Interprétariat



ISM (Inter Service Migrants) Interprétariat est une **association loi 1901 à but non-lucratif**.

Elle a été créée en **1970** dans le but de **lever la barrière de la langue, de l'incompréhension et d'accompagner les personnes qui ne parlent pas encore la langue française pour s'exprimer, comprendre et être compris.**

Des **prestations d'interprétariat oral en présentiel, par visioconférence et par téléphone** : un outil d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des personnes migrantes pour leur permettre d'accéder à leurs droits, en supprimant la barrière de la langue et de l'incompréhension.

+ de  
**185**  
langues

Des **permanences d'écrivain public** dans des mairies et quartiers de certaines villes, afin de lever la barrière de l'écrit et de l'écran dans l'accompagnement de personnes pour leur accès aux droits.

Des **traductions de documents** : traduction d'une langue vers le français, et inversement.

# Le métier d'interprète professionnel en santé

## Définition légale (article D1110-6 du Code de la santé publique)

*Le Code de la santé publique définit l'interprétariat linguistique en santé comme « la fonction d'interface reposant sur des techniques de traduction orale, assurée entre les personnes qui ne maîtrisent pas ou imparfaitement la langue française et les professionnels intervenant dans leur parcours de santé, en vue de garantir à ces personnes les moyens de communication leur permettant d'accéder de manière autonome aux droits, à la prévention et aux soins ».*



**Cette reconnaissance légale de l'interprétariat en santé ne confère pas pour autant un droit opposable dont pourrait se prévaloir les patient.e.s allophones. Le recours à l'interprétariat en santé ne revêt pas de caractère obligatoire.**

# Le métier d'interprète professionnel en santé

## *Une profession à part entière*

---

**Rôle et mission de l'interprète** : une expertise linguistique mais une **mission bien au-delà des mots** car il s'agit de traduire les messages, les valeurs, les interrogations, les espoirs, les angoisses cachés derrière les mots et les gestes.

**Cadre déontologique** : l'interprète exerce ses fonctions avec **impartialité, confidentialité, en respectant l'autonomie des personnes**. L'interprète assure une traduction loyale et impartiale envers toutes les personnes, sans exposer son opinion ou ses propres croyances. L'interprète est tenu au secret professionnel concernant toutes les informations dont il a connaissance dans l'exercice de sa profession.

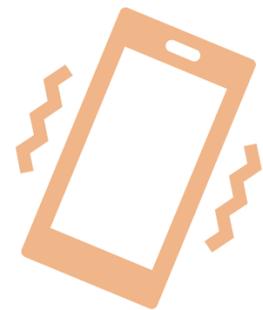
**Une grande capacité d'adaptation** : l'interprète s'adapte aux **lieux**, aux **situations**, et aux **personnes**. L'interprète sollicite des **précisions** et **explications** en cas de besoin, et vérifie la **compréhension des messages** transmis. L'interprète peut signaler **l'existence d'éléments d'ordre culturel**, dès lors que ces derniers sont susceptibles de constituer un obstacle à la compréhension ou, au contraire, peuvent la favoriser.

### **Références :**

- Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France (2012)
- Référentiel de compétences, formation, et bonnes pratiques sur l'interprétariat linguistique en santé de la Haute Autorité de Santé (2017)

# Le métier d'interprète professionnel en santé

## Les limites de l'utilisation d'autres moyens de communication



### Outils numériques

De l'utilisation d'outils d'aide à la traduction, logiciels, pictogrammes, il peut résulter :

- **Fiabilité relative**
- **Risques accrus de contresens**
- **Non prise en compte des spécificités linguistiques, sociales et culturelles (accents, mélanges de langues, pas de reformulation)**
- **N'assure pas la bonne compréhension du message**



### Tierce personne non professionnelle

De la sollicitation de membres de la famille, amis, connaissances de la communauté, collègues bilingues, bénévoles, etc., il peut résulter :

- **Absence d'évaluation et de suivi des connaissances linguistiques**
- **Rupture du secret médical**
- **Absence de formation aux techniques d'interprétariat**
- **Confusion des rôles**
- **Censure des propos**
- **Surcharge émotionnelle (exemple : enfants)**
- **Posture militante, incompatibilité avec la déontologie de l'interprétariat**
- **Posture commerçante, escroquerie, malhonnêteté**



### Langue supposée commune

De l'utilisation d'une langue tierce supposée commune (exemple : anglais, russe, gestuelle), il peut résulter :

- **Illusion de communication**
- **N'assure pas la compréhension**
- **Contresens**
- **Approximation**
- **Potentiellement infantilisant**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Pourquoi recourir à l'interprétariat professionnel ?

Scannez ici pour  
accéder au  
formulaire en  
ligne de  
demande de  
code d'accès au  
dispositif





**Intervention du Docteur Claude Bronner,  
Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé -  
Médecins Libéraux du Grand Est**

**1 LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ LIBÉRAL**



Envoie sa demande de code par mail :  
codage.interpretariat@gmail.com

**3 ISM**



Attribue un code personnel et confidentiel  
Envoie le code et le guide utilisateur au professionnel de santé libérale (copie CODAGE)

**2 CODAGE**



Valide la demande et envoie un AR au professionnel demandeur confirmant son éligibilité au dispositif sous 48h

**LISTE DES ÉLÉMENTS À FOURNIR**

- Nom - Prénom
- Profession
- Adresse
- Mail
- Téléphone
- n° SIRET
- n° RPPS ou ADELI

**COMMENT OBTENIR VOTRE ACCÈS ?**

ENVOYEZ VOTRE DEMANDE PAR MAIL  
RECEVEZ VOTRE ACCÈS SOUS 48H

Scannez ici pour accéder au formulaire en ligne de demande de code d'accès au dispositif



# Pourquoi recourir à l'interprétariat professionnel ?

*La plus-value de la présence de l'interprète dans la consultation : ce qu'en disent les soignants*

---

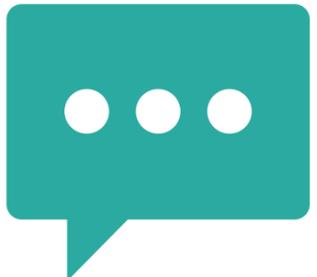


## Interventions de



**Madame Cécile Corallini, orthophoniste libérale à Strasbourg**

**Madame Julie Samoy, coordinatrice de parcours du DAC 51**



**Docteur Giselle Dugelay, médecin généraliste à Laxou (54) en Lorraine**



# Comment travailler avec un interprète ?

Scannez ici pour  
accéder au  
formulaire en  
ligne de  
demande de  
code d'accès au  
dispositif



# Comment travailler avec un interprète ?

## *Les situations pour lesquelles la présence de l'interprète est indispensable*

- Lors d'une **première consultation**
- Lorsque le patient en **exprime la demande**
- Lors d'une consultation visant à établir un **diagnostic**, annoncer un diagnostic
- Pour **recueillir le consentement** du patient préalablement aux soins, s'assurer d'une **adhésion** pleine et entière au parcours de soins
- Lorsqu'une **compréhension interculturelle** est nécessaire pour clarifier et saisir des informations renvoyant à des représentations culturelles
- Lors d'une **consultation sensible**, pouvant générer beaucoup d'émotions
- Lorsque des **vulnérabilités** sont identifiées
- Lorsque le **dialogue semble impossible**, que la situation paraît « bloquée »
- Pour fixer un **rendez-vous important**, en expliquer les enjeux
- Pour **lever des doutes**, notamment en cas de soupçon de violences subies

# Comment travailler avec un interprète ?

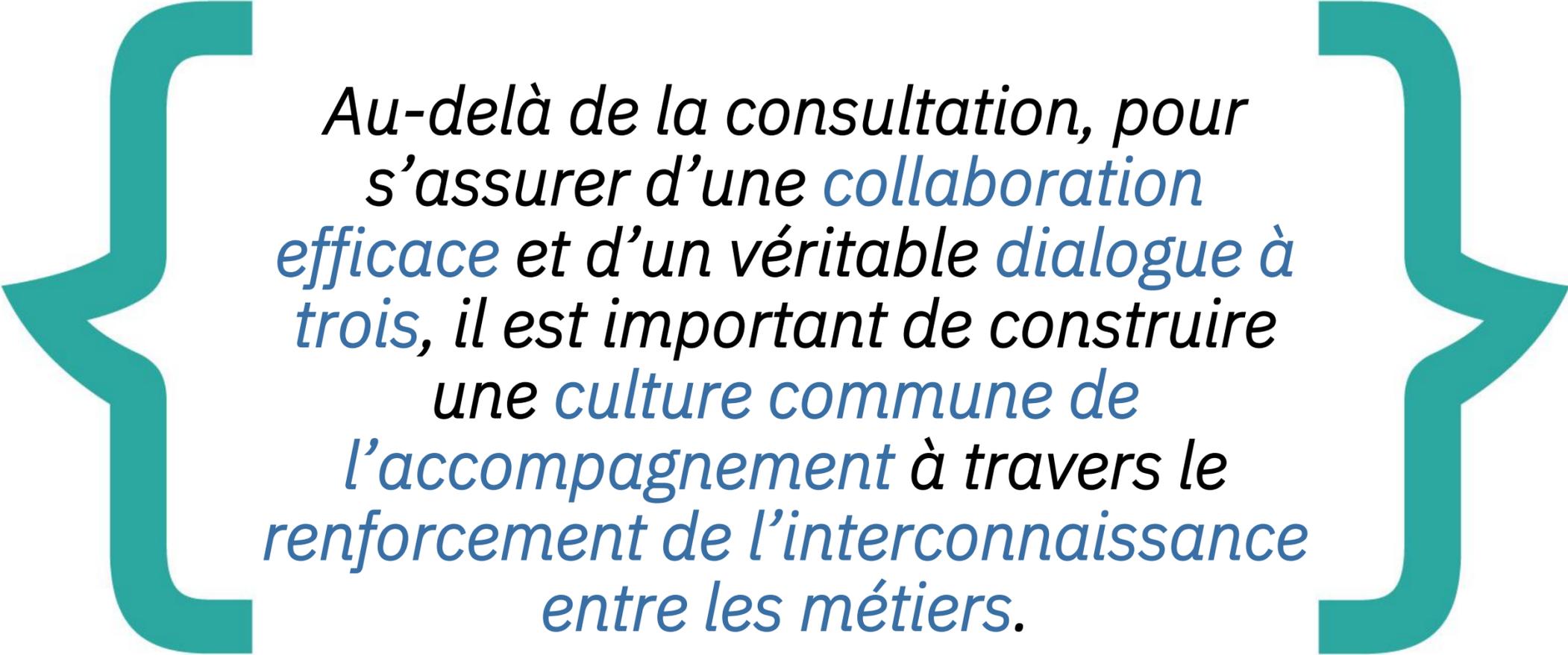
## *Les bonnes pratiques du travail avec un interprète*



- **Se présenter** (nom, prénom, fonction)
- Expliquer à l'interprète le motif, le **contexte de la consultation**, les thèmes qui seront abordés
- Indiquer l'**état émotionnel** du patient, l'intensité émotionnelle attendue de la consultation
- Expliquer au patient que l'interprète, comme le professionnel de santé, est soumis au **secret professionnel**, et expliquer le rôle de l'interprète
- Recueillir le **consentement** du patient quant à la présence de l'interprète
- Vérifier que l'interprète et le patient **se comprennent bien**
- Laisser au patient la possibilité de **se présenter à l'interprète**
- **Structurer ses phrases** de manière à faciliter l'interprétation et expliquer à l'interprète des termes techniques si besoin
- S'adresser directement au patient
- **Expliciter les attentes** vis-à-vis de l'interprète, sur d'éventuels éclaircissements culturels notamment
- L'interprète prévient si un **segment donné sera particulièrement long à interpréter**, si la personne n'a pas compris le propos du professionnel de santé
- Mettre en place un **temps de débriefing** à la suite de l'entretien lorsque cela paraît nécessaire ou utile, notamment pour échanger sur les ressentis, des besoins d'éclairages interculturels complémentaires, des questions quant aux choix/pratiques de l'interprète

# Comment travailler avec un interprète ?

*Plus qu'une prestation de service, une collaboration interprofessionnelle*



*Au-delà de la consultation, pour s'assurer d'une **collaboration efficace** et d'un véritable **dialogue à trois**, il est important de construire une **culture commune de l'accompagnement** à travers le **renforcement de l'interconnaissance** entre les métiers.*



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Temps d'échanges / Questions et réponses

Scannez ici pour  
accéder au  
formulaire en  
ligne de  
demande de  
code d'accès au  
dispositif





## Conclusion

Scannez ici pour accéder au formulaire en ligne de demande de code d'accès au dispositif



Ou envoyez un mail à :  
[codage.interpretariat@gmail.com](mailto:codage.interpretariat@gmail.com)